



# Les questions pour : le CLIS de Bure

**16 décembre 2025**

Lors du webinaire “Parole aux Associations”, les participants avaient la possibilité de poser des questions aux intervenants afin d’obtenir des réponses.



MATIÈRES ET DÉCHETS  
RADIOACTIFS :  
PLAN 2027-2031

ORGANISÉ PAR



## LES QUESTIONS

**Que se passerait-il s'il fallait écopier l'eau parvenue sur les tonneaux de déchets, comme en Allemagne alors que la nappe phréatique de toute une région est juste au-dessus ?**

Les cas sont différents : à Asse, il s'agit d'une ancienne mine de sel qui n'était pas conçue pour y stocker des déchets radioactifs, contrairement au projet de l'Andra. L'un des objectifs de la démonstration de sûreté est de vérifier qu'il n'y a pas, ou peu, de circulation d'eau entre les différentes couches (en situation normale).

**La technique du stockage en enfilade est nécessairement incompatible avec la réversibilité !**

Pour le CLIS, le stockage géologique n'est pas, par nature, réversible (au sens où l'on pourrait retourner dans le site pour le vider, y compris après fermeture, puis le remettre à l'état initial). Le stockage en enfilade, dans des alvéoles de grande longueur, pose plutôt la question de la récupérabilité.

**Pourriez-vous nous dire quelques mots sur la contre-expertise de l'IEER qui, finalement, n'aura jamais été considérée par l'Andra, ni l'ASNR d'ailleurs ?**

L'IEER a travaillé à plusieurs reprises pour le CLIS de Bure (sur le programme de recherche du laboratoire souterrain, sur le choix de la zone où est envisagé le stockage, et plus récemment sur certaines parties de la Demande d'Autorisation de Création). S'il est difficile d'évaluer l'influence de ces expertises, certaines recommandations ont bien été prises en compte, par l'Andra ou par l'ASNR (par exemple, le couplage approche déterministe/approche probabiliste).

**Avec des « SI », c'est fou comme on avance !**  
Pour de nombreux membres du CLIS, ce projet

comporte en effet beaucoup d'incertitudes et toutes n'ont pas été levées par la démonstration de sûreté contenue dans la DAC.

**Pensez-vous que les déchets bitumés, qui rejettent de l'hydrogène, représentent un grave danger sur le site Cigéo ?**

Selon l'ASNR, les déchets bitumés ne peuvent pas être stockés en l'état, car ils présentent un risque important (d'incendie notamment). Des recherches sont en cours pour soit les inerte, soit concevoir des alvéoles de stockage réduisant le risque. Si elles n'aboutissent pas, ou n'apportent pas suffisamment de garantie, ces déchets ne pourront pas être placés dans un stockage géologique. Par ailleurs, une grande partie des déchets bitumés pourraient être requalifiés en FAVL (ce qui ne règle pas la question de leur gestion).

**Est-ce que le CLIS de BURE émet un avis négatif sur la réversibilité pour une centaine d'années et demande un projet avec fermeture au fur et à mesure ?**

Pour la première partie de la question, cf. réponse apportée à la deuxième question. Pour la seconde partie, le CLIS n'a pas d'avis tranché.

**Les alternatives n'ont pas été étudiées? Pourtant n'y a-t-il pas un comité chargé de cela dans l'actuel plan (dont M. Jacquet est d'ailleurs membre...)?**

Il y a bien un groupe de travail dédié à cette question dans le cadre du PNGMDR actuel, dont je fais partie. Mais ce groupe a, selon moi, davantage cherché à démontrer l'absence d'alternative qu'à étudier d'éventuelles alternatives.

**Quelle solution pour les déchets les plus radioactifs ? Nous en avons des tonnes... et que fait-on du débat public concernant ce problème ?**

Depuis la loi de 2006, le stockage géologique est la solution retenue en France. Il s'agit toutefois toujours d'un projet.

### **Quels moyens mettez-vous en œuvre pour informer le grand public / les populations locales ?**

- Pour le grand public : il y a le [site internet](#), la lettre du CLIS, les réseaux sociaux.
- Pour le public local : il y a les réunions publiques ouvertes à la presse, les réunions dans les communes autour de Bure, les interventions devant des associations, les annonces dans les médias...

L'idéal est d'aller au-devant du public, et non d'attendre qu'il vienne vers nous. Mais la grande difficulté vient de la complexité du projet, de ses enjeux, et de la très longue durée du processus.

**La réversibilité n'existe pas. À partir du moment où les déchets sont dans leur matrice de verre et leurs conteneurs, on ne peut plus revenir en arrière. Il s'agit de récupérabilité et rien d'autre.**

C'est la position du CLIS.

### **Réversibilité... avant ou après l'énorme risque d'incendie, voire d'explosion ?**

Cf. réponse à la deuxième question.